



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE DAMGAN MULTISPORT DU 3 SEPTEMBRE 2021

Ordre du jour :

1. Rapport moral du Président
2. Rapport des activités
3. Vote des rapports
4. Rapport financier de la Trésorière
5. Approbation des budgets 2020/2021
6. Approbation des budgets prévisionnels 2021/2022
7. Cotisations 2021/2022
8. Approbation du montant des cotisations
9. Renouvellement des membres du CA
10. Approbation de la constitution du nouveau CA
11. Questions diverses

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les Membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe au présent compte rendu.

Nombre d'adhérents : 270

Nombre de membres présents : 53

Nombre de membres représentés : 15

Le quorum de 67 étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

C'est à 18 H 30, dans le gymnase du Loch, que Dominique REVEYRON, Président, ouvre l'Assemblée Générale ordinaire en présence de Monsieur Claude FLINOIS, Adjoint à la vie associative en lui souhaitant la bienvenue ainsi qu'à tous les adhérents présents.

Il remercie les Membres du bureau, les Membres du Conseil d'Administration, les salariés et toutes les personnes qui encadrent les activités sportives ainsi que les bénévoles qui apportent leur aide lors des différentes manifestations.

1. RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT :

Dominique REVEYRON précise que le but de l'Association est de promouvoir les activités physiques et sportives de détente, de loisirs et de compétition, à tous les âges et dans tous les milieux. Ces activités sont considérées comme un élément important de l'éducation, de la culture, de la santé publique, de l'intégration et de la participation à la vie sociale.

Il indique que le Conseil d'Administration s'est réuni :

- 3 fois durant la saison 2019/2020, dont une réunion en visioconférence
- 3 fois en 2020/2021, dont 2 réunions en visioconférence.

Il précise que l'Association a participé à l'organisation des 10 km du bord de mer. 400 inscriptions ont été enregistrées. L'intégralité des bénéfiques (inscriptions payantes et buvette) a

été reversée à l'Association « Rêves de Clown » dont le but est de distraire les enfants malades dans les hôpitaux.

2. RAPPORT PAR LES RESPONSABLES DES ACTIVITÉS :

Du fait de la crise sanitaire, le nombre de réinscriptions a diminué. Cependant, compte tenu des nouvelles inscriptions, le nombre d'adhérents est demeuré stable (270). Le nombre d'activités s'élève à 415. En effet, certains adhérents pratiquent plusieurs activités. La moyenne d'âge s'établit à 57 ans.

Randonnée :

77 inscrits

Zumba :

20 adhérents

Yoga :

101 inscrits

Gymnastique :

128 adhérents

Pilates :

26 adhérents

Roller :

63 adhérents

Nicolas LE SOMMER regrette que la demande de rink formulée auprès de la Mairie depuis 2016 n'aboutisse pas. Sans rink, les compétitions sont impossibles. Les parents sont donc obligés d'effectuer de grands déplacements (Rennes, ...)

Dominique REVEYRON soulève également le problème d'entraînement :

- Titouan DESBORDES qui était stagiaire STAPS l'année dernière ne pourra plus assurer les cours
- Jean-Pierre JUGE ne peut plus assumer ses fonctions au sein de l'association

Aussi, Nicolas LE SOMMER qui a changé d'employeur a dû regrouper l'ensemble des activités sur une même soirée.

3. VOTE DES RAPPORTS :

Le rapport moral du Président
Le rapport des activités

Sont approuvés à l'unanimité

4. RAPPORT FINANCIER DE LA TRÉSORIÈRE :

Dominique REVEYRON présente les comptes de la saison 2020/2021 élaborés par Sylvaine LE TORRIELEC, Trésorière. Il la félicite pour le travail qu'elle accomplit tout au long de l'année. Les comptes font apparaître un solde déficitaire de 2 740 € (cf. annexe)
Les comptes prévisionnels 2021/2022 sont présentés (cf. annexe). A noter que celui-ci est approximatif compte tenu des incertitudes quant au nombre de réinscriptions et au nombre de nouvelles adhésions.

Cette année a été une année particulière car il n'y a eu que 6 semaines d'activité.

Les salariés directement payés par l'association, au nombre de 7, ont perçu le complément de salaire.

Les remboursements des cotisations et des activités s'effectueront au prorata des cours non dispensés.

5. APPROBATION DES BUDGETS 2020/2021:

6. APPROBATION DES BUDGETS PREVISIONNELS 2021/2022

A l'unanimité les budgets sont approuvés.

7. COTISATIONS 2021/2022 :

Les cotisations demeureront inchangées. Elles seront identiques à celles de la saison dernière.

Les déductions s'effectueront au prorata du nombre de cours non dispensés.

8. APPROBATION DU MONTANT DES COTISATIONS :

Le montant des cotisations est approuvé à l'unanimité

9. RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Conformément à l'Article 10 de nos statuts, un tiers du Conseil d'Administration est renouvelable soit 4 membres.

Ainsi,

- Patricia HAUTIER (démissionnaire)
- Isabelle ROUILLÉ
- Sylvaine LE TORRIELEC
- Dominique REVEYRON

Sont les membres sortants et rééligibles.

Frédéric RICHARD a exprimé sa décision de démissionner du Conseil d'Administration.

Ont proposé leur candidature en tant que nouveau membre :

- Richard FÉDÉRAK RANDONNEE
- Pascale HUGAIN YOGA

Sont proposés:

Richard FÉDÉRAK (nouveau membre)

Pascale HUGAIN (nouveau membre)
Sylvaine LE TORRIELEC (membre sortant)
Dominique REVEYRON (membre sortant)
Isabelle ROUILLÉ (membre sortant)

Toutes les candidatures sont acceptées à l'unanimité.

Le nouveau conseil d'administration est composé comme suit :

BERTHET Pierre	GYM, RANDO, ROLLER
FÉDÉRAK Richard	RANDO
HUGAIN Pascale	YOGA
LE GUENNE Michel	GYM, RANDO, ZUMBA
LE TORRIELEC Sylvaine	GYM, RANDO
LAROCHE Willy	RANDO
LE ROUX Eva	ROLLER
MOREL Claude	GYM, RANDO
REVEYRON Dominique	GYM, RANDO
ROUILLÉ Isabelle	GYM, RANDO
ROUXEL DE CONINCK Pascalène	YOGA
TABURET Christine	GYM, RANDO, ZUMBA
TRIBALLIER Sandrine	ROLLER

10. APPROBATION DE LA CONSTITUTION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

La constitution du nouveau Conseil d'Administration est approuvée à l'unanimité

11. QUESTIONS DIVERSES :

Passe sanitaire :

Afin de se conformer à la loi, le passe sanitaire sera exigé avant chaque début des cours. Des volontaires sont demandés pour procéder à ce contrôle. Il sera demandé d'arriver ¼ d'heure avant le début du cours.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20 H.

Dominique REVEYRON
Président

